

Présents :

- Mme Thouraya ABDELLATIF, Inspectrice d'académie – Directrice académique adjointe des services de l'Éducation nationale du Pas-de-Calais représentant M. Joël SÜRIG, Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Éducation Nationale du Pas-de-Calais,
- M. Thierry TOURDOT, Chef du service du développement de la pratique sportive, Direction des Sports, Pôle Réussites Citoyennes, représentant M. Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais,
- Mme Sandra BLANCHARD, Principale du Collège Belrem de Beaurainville,
- Mme Caroline BOULY, Principale du Collège Paul Langevin d'Avion,
- M. Bertrand DERQUENNE, Proviseur du Lycée Professionnel Jacques Le Caron d'Arras,
- M. Christophe SOUDANS, Proviseur du LYPSO de Saint Omer,
- M. Bruno PIECKOWIAK, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais,
- Mme Claire SOUFFLET-LEMANCEL, Professeur d'EPS au LP Le Caron d'Arras et Représentante du syndicat des enseignants (SE-UNSA),
- Monsieur Edmond LABUSSIÈRE, Professeur d'EPS au Collège Léon Blum de Wingles et Représentant du syndicat des enseignants d'EPS (SNEP),
- M. Manuel CABRERA, Professeur d'EPS au Collège Jehan Bodel d'Arras et Représentant du syndicat des enseignants d'EPS (SNEP),
- M. Charles ENVAÏN, Élève au Lycée Blaise Pascal de Longuenesse et Représentant des Élèves,
- M. Thomas LEMAIRE, Élève au Lycée Blaise Pascal de Longuenesse et Représentant des Élèves,
- M. Loïc DAROUSSIN, Professeur d'EPS au Collège Albert Camus de Lumbres et Représentant des Associations Sportives,
- M. Fabrice BOITEZ, Professeur d'EPS au LP Savary-Ferry d'Arras et Représentant des Associations Sportives,
- M. Guillaume LIEVRE, Professeur d'EPS au Collège Langevin Wallon de GRENAY et Représentant des Associations Sportives.

Le service départemental de l'UNSS du Pas-de-Calais :

- M. Frédéric ROSELLE, Directeur du service départemental de l'UNSS du Pas-de-Calais
- M. Eric SAILLIOT, Directeur adjoint du service départemental de l'UNSS du Pas-de-Calais
- M. Henri PAYEN, Directeur adjoint du service départemental de l'UNSS du Pas-de-Calais

Invité présent avec voix consultative :

- M. Patrick BOULANGER, Directeur régional de l'UNSS Nord-Pas-de-Calais.

Excusés :

- M. Joël SÜRIG, Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Éducation Nationale du Pas-de-Calais,
- M. Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, Député honoraire,
- Mme Nathalie CHOMETTE, Directrice départementale de la Cohésion Sociale du Pas-de-Calais,
- Mme Joëlle DUBOIS, Médecin de l'Éducation nationale – Direction académique des services de l'Éducation nationale du Pas-de-Calais, représentant le docteur Annick CARON, médecin conseiller technique,
- Mme Florence DURNERIN ; IA-IPR-EPS,
- Mme Sophie JOMIN-MORONVAL, IA-IPR-EPS,
- Mme Fabienne KUNTZ-ROUSSILLON, IA-IPR-EPS,
- Mme Delphine PLANCK, IA-IPR-EPS,
- M. Olivier CALAIS, IA-IPR-EPS et Délégué académique à l'Action Sportive,
- M. Frédéric MAIK, IA-IPR-EPS.

Absents :

- M. David GARBE, Représentant FCPE,
- La PEEP dont le représentant est toujours en attente de désignation.

Mme Thouraya ABDELLATIF ouvre le conseil départemental en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres du conseil.

Tout particulièrement :

- Mme Caroline BOULY, Principale du Collège Paul Langevin d'Avion – Co-animatrice du bassin 11 nouvellement désignée par Monsieur l'Inspecteur d'Académie - Directeur académique des services de l'Éducation nationale du Pas-de-Calais,
- M. Fabrice BOITEZ, Professeur d'EPS au LP Savary-Ferry d'Arras et Représentant des Associations Sportives,
- M. Guillaume LIEVRE, Professeur d'EPS au Collège Langevin Wallon de GRENAY et Représentant des Associations Sportives,
- M. Charles ENVAÏN, Élève au Lycée Blaise Pascal de Longuenesse et Représentant des Élèves,
- M. Thomas LEMAIRE, Élève au Lycée Blaise Pascal de Longuenesse et Représentant des Élèves.

Avant toute chose, je tiens vraiment à saluer la présence des deux jeunes représentants des Élèves. Je suis vraiment ravie de votre présence. Vous êtes vraiment partie prenante de cette instance. Votre point de vue est très important donc n'hésitez pas à participer, à intervenir.

Et suite au renouvellement de cette instance pour 4 ans, demande à chacun des membres de procéder à un tour de table afin de se présenter en leur souhaitant bonne chance.

M. Frédéric ROSELLE

Merci, Madame la Directrice. Je vous propose avant d'aborder l'ordre du jour et de passer aux déclarations liminaires, d'expliquer à nouveau ce qu'est un conseil départemental de l'UNSS dans le cadre du renouvellement des instances de l'UNSS.

L'ambition de cette instance, de ce conseil départemental est de définir la politique départementale du sport scolaire dans le cadre des orientations régionales et nationales, d'émettre des vœux, de faire des propositions, de débattre des questions liées au développement local du sport scolaire, faire des propositions et de présenter le bilan d'activités.

Ce conseil a lieu traditionnellement au moins 2 fois par an de façon règlementaire. Le premier en automne avec une dimension pédagogique prioritaire. Une deuxième instance sur le printemps avec une présentation principalement accès sur le budget et bilan sur les thématiques transversales (pratique féminine, l'International, .....).

Afin de structurer les échanges, depuis le dernier conseil départemental, nous avons proposé d'avoir une structuration des échanges autour des 4 axes du Plan de Développement du Sport Scolaire.

4 axes qui seront tout d'abord liés à cet échange-ci notamment avec l'analyse qui est faite ici qui permet de débattre là-dessus.

1<sup>er</sup> axe : l'UNSS en Chiffres ;

2<sup>ème</sup> axe : les bilans et les perspectives de rencontres avec les thématiques du sport scolaire, le sport pour tous et les différents événements nationaux organisés dans le département ;

3<sup>ème</sup> axe : le bilan et les perspectives sur les thématiques transversales que sont le sport partagé, génération responsable, génération 2024, mobilité - développement durable, ouverture vers l'international et coopération avec les parents d'élèves ;

Et enfin 4<sup>ème</sup> axe : bilan et perspectives budgétaires.

Puis chaque année, on termine sur un focus. Cette année, il portera sur la dynamique associative notamment à travers l'engagement et la prise de responsabilités.

Ce qui nous amènera sur le plan 2020 – 2024 et permettra d'avoir des échanges afin d'aborder de manière structurée le conseil départemental.

Je vous propose de démarrer l'instance par les déclarations liminaires, s'il y en a ?

Trois déclarations sont lues respectivement par :

- M. Loïc DAROUSSIN, Représentant des Élus des AS
- M. Edmond LABUSSIÈRE, Représentant SNEP
- Mme Claire SOUFFLET-LEMANCEL, Représentante SE-UNSA

Ces dernières seront jointes en annexe.

M. Frédéric ROSELLE

Je vous propose de passer à l'adoption du procès-verbal du précédent conseil départemental UNSS.

Avez-vous des remarques ?

Adoption du procès-verbal du conseil départemental de l'UNSS du 5 novembre 2019.

Avant de continuer, je voudrais apporter un éclairage pour les nouveaux membres, nous avons une convention financière avec le Département sur 4 ans. Un grand merci pour le soutien très fort à la politique du développement du sport scolaire dans le département du Pas-de-Calais.

Un grand merci aussi sur le fait de pouvoir disposer dès le début de l'année d'informations et d'engagements forts qui nous permettent de sécuriser nos organisations, de sécuriser le sport scolaire et de permettre à chacun de s'engager sereinement dans nos actions.

Je vous propose maintenant de passer aux élections des Représentants des AS au conseil régional de l'UNSS.

Pour rappel, ce renouvellement des instances UNSS est publié en note de service au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale. Le mandat est de 4 ans.

14 membres auront la possibilité de voter :

- **Les élus :**

Madame l'IA-Directrice Adjointe, représentant Monsieur l'IA-DASEN, a une voix ;

M. Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, Député honoraire, excusé et représenté par M. Thierry TOURDOT qui précise que n'étant pas un élu, ne prendra pas part au vote ;

Madame CHOMETTE, Directrice départementale de la Cohésion Sociale du Pas-de-Calais, a également une voix mais qui ne votera pas car n'a pu pas être représentée ;

- **Le mouvement sportif :**

Le CDOS, M. Bruno PIECKOWIAK ;

- **Les 3 représentants des syndicats :**

SE – UNSA, Madame Claire SOUFFLET-LEMANCEL et Messieurs LABUSSIÈRE, CABRERA, représentant le SNEP ;

- **Les 2 représentants des Élèves :**

Messieurs ENVAIN et LEMAIRE ;

- **Les 2 représentants des Fédérations des Parents d'Élèves :**

FCPE (mais non présent ce jour) et PEEP (absent et toujours en attente de désignation)

- **Les 3 représentants Élus des AS :**

Messieurs BOITEZ, DAROUSSIN et LIEVRE ;

Donc tout le monde sauf les représentants désignés par l'Inspecteur d'Académie à savoir :

- Les chefs d'Établissement ;
- Madame DUBOIS représentant le médecin scolaire, absente aujourd'hui.

Les Inspecteurs ne votent pas ;

Les membres de l'UNSS ne votent pas.

M. Bertrand DERQUENNE

Je voudrais qu'il soit mis au procès-verbal que je regrette que le Président d'une Association, d'une Fédération ne puisse pas voter. Je n'ai jamais vu ça dans aucune fédération sportive. Les Présidents sont certes représentés mais ne peuvent pas élire les membres du Comité qu'ils pilotent pour autant.

M. Frédéric ROSELLE

J'en prends note.

Donc avant de céder la parole aux représentants des 2 listes.

Au final, c'est le cumul des voix qu'obtiendront le Conseil Départemental du Nord et le Conseil Départemental du Pas-de-Calais qui désignera les 6 membres de la liste qui auront obtenu le plus de voix sur l'ensemble des élections.

Maintenant qui prend la parole ?

M. Loïc DAROUSSIN

Je laisse la parole à Fabrice.

M. Fabrice BOITEZ

Présentation de la Profession de foi des Élus des AS de la liste « Sport scolaire, tous acteurs. Pour un sport scolaire cohérent et accessible à tous de la maternelle au lycée ! ».

M. Loïc DAROUSSIN

Présentation de la Profession de foi des Élus des AS de la liste « Le sport scolaire : un droit pour toutes et pour tous ».

Cette dernière sera jointe en annexe.

M. Frédéric ROSELLE

Je vous remercie.

Résultats des élections des représentants des AS au conseil régional UNSS – Les 2 listes obtiennent 5 voix chacune.

Le courrier des résultats de ces élections adressé à Madame la Rectrice est joint en annexe.

Nous avons en partenariat avec le CDOS, représenté par M. Bruno PIEKOWIAK, mis à disposition un kit pédagogique qui permet à l'établissement scolaire qui souhaite s'investir dans la dynamique 2024, d'avoir un certain nombre de documents qui vont permettre d'alimenter tout au long de l'année, que ce soit pour les enseignants d'EPS ou toutes les disciplines, de pouvoir développer un programme d'animation autour des valeurs de l'Olympisme. Une petite clé USB a été distribuée dans ce cadre, dans laquelle vous pourrez trouver tous ces documents à la fois pédagogiques et de promotion. Vous avez également les expositions olympiques qui se trouvent actuellement dans le hall. Elles sont aussi en format.pdf sur la clé et vous pouvez les imprimer afin de les diffuser au sein de votre établissement scolaire. N'hésitez pas à contacter le CDOS si vous souhaitez en bénéficier dans le cadre de vos actions de sensibilisation au sein des établissements, au sein de vos bassins, au sein de vos districts et au sein de vos réseaux. Vous avez la possibilité de réserver ces expositions qui ont vocation à pouvoir circuler au sein du département.

Je passe la parole à M. Bruno PIEKOWIAK ;

M. Bruno PIEKOWIAK

Merci.

Le CDOS au sein du mouvement sportif est très heureux de pouvoir travailler avec l'UNSS et notamment avec le monde scolaire en favorisant le renouvellement des générations des responsables associatifs et d'encourager l'engagement des jeunes au sein des associations sportives : jeunes bénévoles, futurs dirigeants.

Olympique et paralympique, c'est aussi une façon de voir le sport à la fois olympique et paralympique, de partager les valeurs du sport avec des personnes de handicaps mentales ou physiques au travers du sport, ça ne peut être que bénéfique pour ces jeunes.

Les expositions, comme l'a souligné M. ROSELLE, ont une valeur olympique mais abordent aussi la grande guerre des tranchées.

On a travaillé sur la communication qui porte sur les mouvements sportifs.

Aujourd'hui, le magazine « SPORT62 » va continuer d'exister format papier mais également via une application smartphone sur laquelle on pourra retrouver toute l'actualité sportive du Pas-de-Calais. Les élèves de collège qui font du journalisme pourront nous faire remonter l'actualité en temps et en heure afin que ce soit mis directement sur cette application.

Elle permet également de mettre en avant le travail de tous ces élèves.

Nous sommes vraiment très motivés de pouvoir travailler avec l'UNSS et le milieu scolaire.

M. Frédéric ROSELLE

Merci Bruno pour cet éclaircissement. Pour revenir sur tes paroles sur le handicap, en lien avec les championnats de France de cross, nous avons mis en place dans le département pour la première fois une épreuve de sport partagé au cross. Cette première a rencontré un vif succès.

Le LP Le Caron d'Arras a représenté le département du Pas-de-Calais au Championnat de France et a brillamment atteint la seconde place en catégorie Lycées Mixtes Sport partagé. Ils sont donc Vice-champions de France.

Donc dans le cadre du sport partagé, c'est quand même une belle mobilisation. Au-delà du titre, du podium, parce que là c'est très intéressant cette dynamique dans laquelle on engage le département du Pas-de-Calais sur davantage de sensibilisation à travers le cross et l'ensemble des actions, je pense que c'est une belle réussite. Ces élèves viennent de vivre une belle expérience humaine à travers ce parcours.

On va passer au projet d'AS. Vous avez été destinataires du projet de l'association sportive scolaire. Initiative académique qui a fait l'objet de réunions de concertation, de préparation avec les coordonnateurs de district. Je vais donc laisser la parole à M. Patrick Boulanger, Directeur Régional de l'UNSS pour présenter en quelques minutes ce projet. Et vous aurez la possibilité de réagir si vous le souhaitez.

M. Patrick BOULANGER

Je vais vous présenter le projet comme un document de travail qui n'a pas encore été validé.

C'est un document qui nait suite à une réflexion qui avait été menée par la nécessité, bien avant les élections, de donner un peu plus de sens à l'Association Sportive dans l'établissement et de permettre aux Comités Directeurs et aux Présidents d'AS d'être un peu plus acteurs, de s'impliquer davantage dans la dynamique de l'Association Sportive. C'est vraiment un travail collaboratif.

C'est un outil qui démarre d'abord d'une réflexion collective de coordonnateurs de district à un séminaire en juin dernier en mélangeant les origines territoriales des CDD – Cadres UNSS et les IPR.

L'objectif étant de mettre en complémentarité toutes les informations et d'avoir un document très synthétique.

C'est un document de travail, nous restons à l'écoute de toutes vos remarques, il a été présenté au conseil départemental du Nord et Pas-de-Calais et il sera présenté également à la commission académique des Chefs d'Établissement en mars prochain.

Donc en première page se trouvent des encarts qui sont des espaces pour y faire apparaître une photo ou le logo de l'établissement. Ensuite vous avez le « Contexte », les dates qui sont en lien avec le projet national de AIR, les « Axes prioritaires », quelles sont les actions prioritaires, les objectifs visés à travers ces actions à l'interne comme à l'externe. Et enfin le budget de l'association sportive.

M. Frédéric ROSELLE

Si vous avez des remarques, nous sommes à l'écoute et rappeler le principe qui est de vous transmettre les documents suffisamment à l'avance de manière à ce que vous puissiez y travailler et que l'instance soit un moment d'échanges et de débats.

Mme Claire SOUFFLET - LEMANCEL

C'est un document synthétique qui permet à l'ensemble des acteurs, qu'ils soient élèves, parents, présidents d'AS ou enseignants d'EPS, animateurs d'AS de pouvoir s'approprier un peu plus les enjeux de l'association sportive et des rencontres sportives.

M. Christophe SOUDANS

Je voudrais souligner quand même la qualité, l'aspect très synthétique qui vient d'être dit mais aussi lisible et affichable. Donc il me semble que ce document, dont on peut même s'inspirer pour d'autres éléments de communication au sein de l'établissement, reprend bien ce que l'on a envie d'avoir. Je voulais féliciter l'ensemble des coordonnateurs de district qui ont travaillé là-dessus et dire que c'est un document de travail qui est déjà bien avancé.

M. Frédéric ROSELLE

Donc l'objectif de ce document, est de le faire évoluer au fur et à mesure bien évidemment, de l'enrichir et lors du prochain conseil départemental, il sera toujours opportun d'y apporter des modifications.

Fin du conseil départemental à 10 h 30.